



**PROJET REGIONAL D'ACCES A L'ELECTRICITE ET
DE TECHNOLOGIE DE STOCKAGE D'ÉNERGIE PAR
BATTERIES (BEST - P167569)**

Termes de référence pour le recrutement d'un spécialiste en
gestion financière, dans le cadre du projet BEST

TERMES DE REFERENCE

Avril, 2026

Termes de Références Spécialiste en gestion financière

I- CONTEXTE JUSTIFICATIF

En vue d'assurer une expansion de l'Electricité sur tout le territoire et par conséquent booster le développement économique et social du pays, l'Etat mauritanien s'est engagé depuis quelques années dans un important processus d'électrification aux termes duquel une majorité importante de la population a eu l'accès à l'énergie.

Vu l'étendue du pays et la distanciation des localités, et bien que les efforts des pouvoirs publics ne cessent de financer les projets d'électrification, une importante partie du territoire à population dans le reste privée de l'électricité. Le manque d'accès à l'énergie pour ces populations nécessiteuses est source pratiquement de tous les maux sociaux (pauvreté, non accès à l'éducation, crimes et autres).

Dans ce contexte très particulier caractérisé par la nécessité absolue de faire participer une importante tranche de la population à la vie active par la disponibilité de l'énergie, la Banque Mondiale par l'intermédiaire de l'IDA et la CEDEAO (BM/IDA/CEDEAO) s'est engagée à accorder à la Mauritanie (bénéficiaire) un don qui est considéré comme un financement concessionnel aux termes des conditions générales dans un montant équivalent à soixante-trois millions six cent mille Droit de Tirages Spéciaux (DTS 63 600 000) pour aider à financer les Parties 1.1,3 et 4.2 du projet.

Le bénéficiaire (Etat Mauritanien) déclare son engagement envers les objectifs du projet et du programme. A cet effet, le bénéficiaire fait exécuter par la Société Mauritanienne d'Electricité SOMELEC conformément aux dispositions de l'Article V des conditions de l'accord du projet, les parties 1.1, 3 et 4.2 du projet qui s'articulent autour de :

- 1.1 Conception, fourniture et installation d'infrastructures de distribution d'électricité en Mauritanie pour le raccordement de 68 000 nouveaux clients dans les zones périurbaines et rurales dont environ 20 000 nouveaux clients dans les zones périurbaines et l'électrification de nouvelles localités à partir des sous-stations de l'OMVS (Boghé, Kaédi, Selibaby, Rosso, Mbout et Nouakchott).
3. Supervision pour les pays participants des travaux de construction dans le cadre des parties 1 et 2 du projet et fourniture de service de conseil technique aux pays participants y compris la fourniture de services de consultance de deux ingénieur-conseils selon le besoin ,entre autres pour la conception des spécifications techniques, des documents d'appel d'offres, la supervision de la construction ,la gestion des contrats, et le contrôle de la conformité avec les instruments de gestion de risques et impacts environnementaux et sociaux aux pays participants et à la CEDEAO.
- 4.2 Renforcement des capacités du bénéficiaire à mettre en œuvre avec succès le projet, par la fourniture des services de conseils, de biens ,de service de formation et le financement des coûts de fonctionnement, aux fins de les aider à renforcer leurs équipes nationales de mise en œuvre et assurer une surveillance étroite tout au long du projet, notamment pour la supervision et gestion fiduciaire des mesures de gestion de risques et impacts environnementaux et sociaux selon le cadre environnemental et social.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional d'accès à l'électricité et de la technologie de stockage de l'énergie par batteries, le Gouvernement mauritanien envisage d'utiliser une partie du don de la banque mondiale à travers l'IDA et la CEDEAO pour recruter un Spécialiste en gestion financière pour la SOMELEC et s'assurer que les activités relatives à la gestion financière envisagée dans le cadre dudit projet sont effectivement exécutées conformément à l'Accord de financement.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission du spécialiste en gestion financière est entre autres d'apporter un appui à la Structure du projet en vue de mettre en œuvre un système de suivi et compte rendu financier conforme à L'accord de don conclu entre le Mauritanie et la Banque mondiale/CEDEAO.

III. MANDAT DU SPECIALISTE EN GESTION FINANCIERE

Le spécialiste en gestion financière sera chargé, sous l'autorité du Coordonnateur du Projet (CdP), de toutes les tâches relatives aux activités administratives et financières du projet. Celles-ci comprennent:

- Appuyer les différents structures impliquées dans le projet régional à l'accès à l'électricité et la technologie de stockage d'énergie par batteries dans la préparation des budgets associés aux plans de travail annuel,
- Etablir les lignes budgétaires et assurer l'adéquation des inscriptions budgétaires avec la décomposition du projet afin de réaliser le suivi financier par l'intermédiaire de la Gestion Intégrée des Dépenses (GID) en cohérence avec les tableaux de suivi de la Banque mondiale,
- Assister le CdP et le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) dans l'élaboration des conventions et contrats qui seront passés dans le cadre du projet,
- Mettre en œuvre des procédures de décaissement et de réapprovisionnement des comptes du bailleur de fonds soutenant le projet,
- Produire le tableau de bord trimestriel,
- Assurer le suivi administratif des procédures d'appel d'offres et aider le SPM dans l'élaboration des conditions de paiement,
- Assurer le suivi financier des différents marchés passés avec les consultants et des entreprises dans le cadre du projet,
- Réaliser le suivi des besoins en trésorerie,
- Mettre en place un contrôle financier interne et la vérification des comptes selon les normes internationales d'audit, y compris l'audit des dépenses pour lesquelles des retraits de fonds des bailleurs de fonds sont effectués sur la base de relevés de dépenses ou de mémoire de dépenses,
- Produire des états financiers consolidés,
- Mettre à jour tous les trois mois le coût réel des activités par rapport aux prévisions initiales et émettre des recommandations pour respecter les budgets alloués,
- Mettre à jour des fiches de marchés et le suivi des engagements,
- Extraire du système, dans les délais impartis, les états financiers, les rapports de justification de dépenses et les rapports financiers intermédiaires pour le projet selon le format approuvé par la banque mondiale,
- Appuyer le CdP dans l'élaboration des rapports périodiques à destination du Comité de Pilotage et de la Banque Mondiale selon les arrangements convenus dans l'accord de financement,

- Mettre en place les procédures pour :
 - (a) les paiements à tous les niveaux du programme ;
 - (b) la transmission et la prise en compte des pièces justificatives des dépenses ;
 - Préparer et assister les missions de suivi et supervision des bailleurs de fonds, ainsi que les missions d'audit externe,
 - Appuyer la mise en œuvre d'un système d'archivage (papier et électronique) des documents et justificatifs comptables et financiers afin de faciliter le travail des audits interne et externe,
 - Exécuter toutes les autres tâches relatives à la gestion financière, à la demande du CdP.

IV. DUREE DE LA MISSION

Le spécialiste en gestion financière du projet sera recruté pour un renouvelable, sous réserve de performances jugées satisfaisantes. La durée du contrat ne pourra excéder celle du projet (6 ans)

V. LIVRABLES

Le spécialiste en gestion financière remettra au coordonnateur du projet un rapport mensuel d'activités au plus tard quinze (15) jours après la fin du mois auquel il se rapporte et un rapport final en fin d'année. Les différents documents cités dans le mandat ci-dessus font également partie des livrables du poste.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE SOUHAITEE

- ❖ Etre titulaire d'un diplôme universitaire au moins Bac + 4 en audit financier, comptabilité, finances, gestion financière, ou équivalent,
- ❖ Avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience professionnelle en gestion comptable et financière des projets financés par la Banque mondiale ou autres bailleurs internationaux,
- ❖ Avoir une expérience en tant que responsable de service comptable et/ou financier dans le secteur privé, une expérience dans le secteur public et notamment en Mauritanie serait un atout supplémentaire,
- ❖ Avoir une expérience confirmée de la comptabilité générale et analytique, ainsi que de la gestion de portefeuilles complexes (projets des bailleurs de fonds),
- ❖ Avoir une capacité de synthèse et de planification de travail pour le respect des délais impartis,
- ❖ Avoir une bonne connaissance des différents logiciels comptables et financiers de gestion de projets, la connaissance de la Gestion Intégrée des Dépenses serait également un atout supplémentaire,
- ❖ Maîtriser les logiciels courants tels que Word, Excel, Access, MS Projet et PowerPoint,
- ❖ Être capable de lire, écrire et de communiquer parfaitement en Français. La connaissance de l'Anglais serait un atout supplémentaire.

VII. OBLIGATION DE L'ADMINISTRATION (CCP/UGP)

L'administration remettra au Spécialiste en gestion financière l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle remettra également à sa disposition, les équipements et logiciels nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

VIII. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

Le spécialiste en gestion financière sera basé à Nouakchott, avec la possibilité d'effectuer des missions de terrain dans la zone d'intervention du Projet, et ce pour une durée d'un an renouvelable suite à une évaluation annuelle des performances.